

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Orléans, le 2 septembre 2026

France 2030 : Formation innovante en kinésithérapie – Création d’une plateforme intelligente pour les professionnels et les étudiants

Signature d’une convention de financement

L’Union Régionale des Professionnels de Santé libéraux Masseurs-Kinésithérapeutes du Centre Val de Loire, l’État, le Conseil Régional Centre-Val de Loire et la Banque des Territoires ont signé, mercredi 2 septembre 2026, une convention de financement pour le développement d’une pédagogie innovante dans les formations en kinésithérapie. Cette opération soutenue par l’État et la Région Centre-Val de Loire dans le cadre de l’action « Aides à l’innovation “Bottom-up ” » du Programme France 2030 régionalisé, et opéré par la Banque des Territoires, vise à moderniser les méthodes d’enseignement et à renforcer l’attractivité des formations dans ce domaine.

Hugues Moutouh, Préfet de la région Centre-Val de Loire, François Bonneau, Président de la Région Centre-Val de Loire, Fabien Ducasse, Directeur régional Centre-Val de Loire de la Banque des Territoires, et Morgan Colas, Président de l’URPS Masseurs-Kinésithérapeutes du Centre Val de Loire, ont officialisé ce partenariat lors de la signature de la convention.

L’URPS a pour partenaires l’École universitaire de kinésithérapie de l’université d’Orléans et l’entreprise Thread of Life Prime (TOHA).

Le projet PIFICK (Plateforme Intelligente de Formation Initiale et Continue pour les praticiens Kinésithérapeutes) marque une avancée majeure dans la formation des professionnels de santé en France. Pour la première fois, une solution intègre la modélisation du raisonnement clinique via les Activités et Tests de Concordance de Scripts (ACS/TCS), une méthode éprouvée à l’international mais encore absente des outils hexagonaux.

PIFICK s’articule autour de trois axes de recherche structurés, combinant expertise humaine et intelligence artificielle.

Tout d’abord, une cartographie du raisonnement clinique : à travers des entretiens d’explicitation et la création d’une ontologie métier, le projet modélise les processus décisionnels des kinésithérapeutes.

Ensuite, une IA adaptative de nouvelle génération : entraînée sur 120 000 séquences cliniques, cette intelligence artificielle sélectionne dynamiquement les cas les plus pertinents et génère automatiquement de nouveaux TCS. Elle s’appuie sur des technologies avancées comme la reconnaissance vocale, l’OCR (reconnaissance optique de caractères) et des agents experts.

Enfin, une architecture ouverte et interopérable : PIFICK propose une API normalisée pour s’intégrer aux ENT universitaires, aux dossiers patients ou encore aux modules de réalité virtuelle et de *serious games*, favorisant ainsi l’innovation pédagogique.

Contrairement aux plateformes existantes, centrées sur l’apprentissage des techniques gestuelles, PIFICK se distingue en ciblant la compétence clé du raisonnement clinique. Grâce à un retour instantané comparant les

réponses de l'apprenant à celles d'un panel d'experts, la plateforme offre une expérience d'apprentissage personnalisée et immersive.

En associant pédagogie validée, IA adaptative et interopérabilité, PIFICK dépasse l'état de l'art actuel et se positionne comme un modèle reproductible pour toute la profession.

Le coût total du projet est de 881 303 €. L'État et la Région Centre-Val de Loire soutiennent financièrement ce projet à hauteur de 440 652 €.

En Centre-Val de Loire, l'État et la Région financent à parité le volet régionalisé de France 2030. À ce stade, ce sont 28,5 millions d'euros qui ont été engagés sur les quatre axes du programme et qui ont permis d'accompagner :

- 60 projets d'innovation ;
- 6 projets structurants pour les filières du territoire ;
- 2 consortiums associant étroitement acteurs de l'industrie et de la recherche universitaire, au bénéfice du développement des entreprises en région ;
- Enfin, 3 projets de soutien à l'ingénierie en matière de formation, dont celui porté par l'URPS.

« Ce projet développe une pédagogie innovante et évolutive en faveur des étudiants et des professionnels de kinésithérapie ; il constitue un levier supplémentaire pour contrer la désertion médicale en Centre-Val de Loire. L'investissement dans le projet de l'Union régionale des professionnels de santé aujourd'hui traduit notre volonté conjointe d'investir dans le renforcement des professionnels de santé sur notre territoire et l'attractivité de notre région » souligne Hugues Moutouh, Préfet de la région Centre-Val de Loire.

« Avec PIFICK, nous apportons une réponse très concrète à des enjeux que nous connaissons bien : l'évolution des compétences, les tensions sur les professionnels de santé et la nécessaire modernisation des outils de formation. Ce projet s'appuie sur une innovation pédagogique solide, directement connectée aux réalités du terrain et aux besoins des praticiens. Il montre que, lorsque l'on fait travailler ensemble l'université, les professionnels et les acteurs économiques, on produit des solutions utiles et durables. C'est pleinement le rôle de la Région : accompagner ces coopérations, structurer des filières d'excellence et garantir, partout sur le territoire, un haut niveau de qualité des soins » souligne François Bonneau, Président de la région Centre-Val de Loire.

« En tant qu'opérateur pour le compte de l'État, la Banque des Territoires est fière d'accompagner le projet PIFICK. Celui-ci contribue à moderniser la formation des professionnels de santé et à renforcer l'efficacité de notre système de soins. Ce partenariat illustre notre engagement pour une santé plus innovante, où expertise médicale et solutions numériques se conjuguent pour répondre aux défis qui se posent à nous » souligne Fabien Ducasse, Directeur régional Centre-Val de Loire de la Banque des Territoires.

« Ce projet ne cherche pas à remplacer les maîtres de stage ni les formateurs. Il cherche à capturer ce qu'ils transmettent déjà, mais qui n'est nulle part écrit, nulle part formalisé. Ici, l'IA c'est l'inverse d'une menace : c'est nous, les kinésithérapeutes expérimentés, qui l'alimentons. Notre raisonnement clinique devient la base de la formation. C'est une vraie valorisation du métier ! » précise Morgan Colas, Président de l'Union Régionale des Masseurs-Kinésithérapeutes en Centre-Val de Loire.

Pour plus d'informations sur les projets soutenus par le dispositif France 2030 régionalisé, vous pouvez consulter le dossier de presse via le lien suivant : [FRANCE 2030](#)

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

À propos de France 2030

Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).

Est mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.

Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des Territoires.

banquedesterritoires.fr



Contact presse :

URPS Masseurs-Kinésithérapeutes libéraux du Centre Val de Loire

Morgan Colas : presidence@urpsmkl-centrevaldeloire.fr

Banque des Territoires Centre-Val de Loire – Groupe Caisse des Dépôts

Aboubacar Bacar : aboubacar.bacar@caissedesdepots.fr

Préfecture de la région Centre-Val de Loire

Service régional de la communication interministérielle

Tél. : 02 38 81 40 35

Mél. : pref-communication@loiret.gouv.fr